Mardi 14 mars 2006 : visite à la Plainelière de Jean Martineau, Christiane et Raymond Jouteau Entretien avec Madame et Monsieur Roy


Collection famille Roy

Madame et Monsieur Roy

C'est René Moynaton, né en 1903 et habitant à Saint-Aubin-le-Cloud dans une ferme qui, de passage à Cholet « pour affaires », eut le coup de foudre pour les métiers à tisser, las de faire la chine avec son cheval et sa carriole.
En 1925, avec son ami Juste Lucain Husseau tous deux de la région de Courlay et fidèles parmi les fidèles de « la Petite Église »*, il fonda une Société de fait destinée à créer un petit tissage, société qui devint les Etablissements Husseau et Moynaton.
Après une formation de plusieurs mois à Cholet, ils installèrent quatre métiers à tisser dans un bâtiment construit à cette intention à la Plainelière et y produisirent des mouchoirs. Quatre personnes y travaillaient.
Juste Lucain Husseau faisait toujours équipe avec René Moynaton, en particulier quand ils se rendaient à Cholet pour les approvisionnements en coton de l'entreprise. Très respecté de son personnel et des membres de « la Petite Église », lors de sa sépulture, la chapelle de la Plainelière ne put accueillir tout le monde, la foule se pressant sur le parvis.
Le personnel fut essentiellement constitué de « dissidents » de « la Petite Église », soucieux de voir respecter leurs 17 jours de fêtes religieuses chômées, parmi lesquelles : St Jean, St Pierre, St Paul, St Rémy et autres fêtes carillonnées. Dans ces conditions, la semaine était de 52 heures de façon à pouvoir libérer le personnel lors des jours de fêtes.
Toujours « tiré à quatre épingles », René Moynaton était très près des gens. Ce qui le caractérisait, c'était sa logique, sa gentillesse, son charisme, sa disponibilité et ses bonnes manières.
Dès 1930 un premier agrandissement permit d'installer 20 métiers et le personnel, passé à 10, fabriquait du tissu pour les chemises de travail en chaîne retors. Mais tout fut stoppé en 1939 avec la guerre et le manque de matières premières.
Prévoyant la pénurie du tissu à la fin des hostilités et pour occuper les réfractaires au STO[1] qui se réfugièrent à la Plainelière, un nouvel atelier fut construit dans lequel furent installés 48 métiers d'occasion, remis en état par ces hommes.
Durant cette période et jusque dans les années cinquante, les rares attributions de coton et de fibranne faisaient battre quelques métiers.
C'est alors que se situe un fait d'arme tombé du ciel sur le paisible hameau de la Plainelière. « Encore une coupure de courant !... quand il est revenu, les lumières du tissage se sont allumées... et cinq parachutistes, dont trois officiers britanniques, prirent l'entreprise pour un terrain balisé pour l'atterrissage ». Ils furent hébergés et cachés chez M. et Mme Moynaton.
C'est Mme Moynaton elle-même qui, en qualité de sage-femme et disposant d'un permis de circuler jour et nuit, les amena à ses risques et périls en forêt de Vezins et les conduisit jusqu'au « Bois d'Anjou », haut lieu de la résistance choletaise. C'est encore elle qui alla chercher, avec son mari, un lieutenant français gravement blessé pour le ramener et le soigner à La Plainelière.

---

[1] Service du Travail Obligatoire

Dès la fin des hostilités l'activité reprit progressivement avec, en particulier, le lancement de la confection.
En 1950, 1956, 1957, de nouveaux agrandissements conduisirent à une augmentation des effectifs qui atteignirent 140 personnes. Le tissage produisait du tissu pour chemises de travail et de loisirs de très bonne qualité, vendues sous la marque Kidur.
C'est alors que l'atelier de confection fut agrandi pour obtenir 9 m² par poste de travail et, chaque année, le matériel fut renouvelé avec l'acquisition de machines les plus modernes.
En 1964 Juste Lucain Husseau se retire de la Société et cède la totalité de ses parts à M et Mme Jacques Roy... l'entreprise devenant « Société Moynaton et Roy ».



Publicité pour de la Société Moynaton et Roy

Cette société se transformera le 1er janvier 1976 en société anonyme sous la présidence de Jacques Roy qui fit valoir ses droits à la retraite fin 1985.
L'année 1977 voit le changement de toutes les machines de préparation et de tissage pour des métiers automatiques en 120 cm de laize au lieu d'un mètre, d'où une augmentation de la production de 20 %. Avec cet équipement ultramoderne et performant, l'entreprise se situe alors dans les cinq premiers fabricants français de chemiserie masculine, le Directeur technique étant Claude Tétart (de la famille Moynaton) et le directeur du tissage, Jean Vial[2], venant de Thizy[3] dans le Rhône.
De 1964 à 1985 la progression est telle que la « Société Moynaton et Roy » atteint un effectif de 380 personnes.
La diversité des collections est devenue si variée que la production du tissage devient obsolète et sans avenir, à tel point que le tissage ferme en 1985.
La maison repart avec un effectif de 140 personnes réparties sur la société de fabrication « Confection des Deux-Sèvres - C2S » et la société commerciale « Europex » (400 chemises par jour sur mesure et 1200 chemises en série).
En effet dès 1986, la « Société Moynaton et Roy » (PDG : Claudie Roy) se lance dans le « sur-mesure » grâce à un système de coupe informatisée (le découpage au laser ne pouvant être réalisé sur les fibres synthétiques, la découpe se faisant par lames vibrantes). Le système permet de proposer à la clientèle une chemise sur mesure et personnalisée, avec un tissu choisi, six formes de cols, deux formes de poignets, deux formes de boutonnages avec en plus, les initiales brodées sur la poche pour un prix légèrement majoré de 20 % par rapport à la grande série... et un délai de livraison de 15 jours maximum.
Le nouvel atelier flexible est retenu par la Direction Régionale du Travail comme entreprise pilote pour l'amélioration des conditions de travail... préoccupation et hobby de Jacques Roy, féru des technologies nouvelles.
Actuellement les sociétés « Confection des Deux-Sèvres » (C2S) et « Europex » sont l'affaire de Claude Tétart. Elles emploient 120 personnes à Courlay et réalisent 40 à 50 % de leur chiffre d'affaire en exportation (Italie, Allemagne, Autriche, Hollande, Suède, Suisse ... et un seul client russe !).

Qu'il est loin le temps où une employée, ayant accepté pour les besoins de la cause industrielle (productivité) de travailler un jour habituellement chômé pour les fidèles de la « Petite Église », refusa que cette journée lui fut payée et retourna (sous enveloppe) à son

[2] Jean Vial est le père de Michel Vial, reporter de France 3, spécialisé dans les grands reportages.

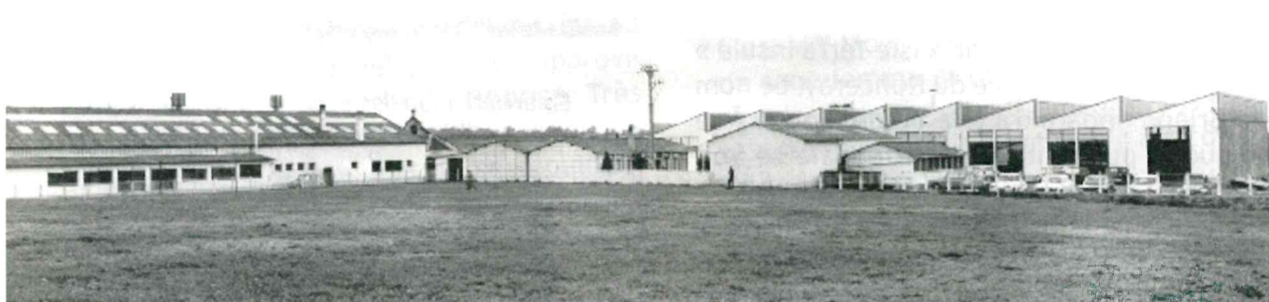
[3] Thizy était un centre important de tissage pour chemises.

employeur la somme correspondante pour ce travail impie pour elle comme pour lui.... lequel s'empressa, sur le conseil de Mme Moynaton, de la reverser à « la Petite Église » de la Plainelière.

*« La Petite Église » :
Tout se joue à l'issue la guerre de Vendée, au moment de la promulgation du Concordat en 1802, dans la région de Bressuire, Châtillon sur Sèvre (Mauléon) et Cerizay.
Cette région du bocage poitevin doit accepter le remodelage des diocèses demandé par Bonaparte et accepté par le Pape Pie VII.
Comme 38 évêques exilés, Mgr de Coucy refuse de donner sa démission. Point de conciliation possible. Cette absence de conciliateur va donner le temps à « la Petite Église » de s'organiser solidement. Elle est encore très présente dans ce hameau de Courlay, La Planelière, devenue en quelque sorte le temple de ces irréductibles qui maintiennent la foi de leurs aïeux de 1793, envers et contre tous.

Raymond JOUTEAU et
Jean MARTINEAU





Collection famille Roy

Atelier de confection de la chemiserie et locaux de la Société Moynaton et Roy